



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 7.000.632 euros
3, avenue de Chartres 60500 – CHANTILLY
RCS Senlis B 393 376 801

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS
SOU MIS A L' APPROBATION
DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13 JUIN 2008**

En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent document constitue le descriptif du programme de rachat proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 juin 2008.

1. NOMBRE DE TITRES ET PART DU CAPITAL DETENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR L'EMETTEUR

Au 31 mars 2008, ADLPartner détenait 228.617 actions ordinaires, représentant environ 5,08 % de son capital social.

2. REPARTITION DES OBJECTIFS PAR TITRES DE CAPITAL DETENUS

Parmi les 228.617 actions ordinaires détenues par ADLPartner au 31 mars 2008 :

- (i) 12 864 actions sont destinées à l'animation du marché secondaire et à la liquidité de l'action ADLPartner assurée par le prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conclu avec CM-CIC Securities conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- (ii) 215 753 actions, détenues par ADLPartner, majoritairement suite à la fusion intervenue avec la société France Abonnements le 21 décembre 2005, sont destinées soit à permettre à la société d'honorer ses obligations liées à des options d'achat d'actions attribuées aux dirigeants et salariés du groupe auquel appartient ADLPartner, soit à être remises ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe.

3. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT

L'autorisation demandée à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 juin 2008 est destinée à permettre à ADLPartner :

- (i) d'honorer ses obligations liées à des options d'achat d'actions attribuées aux dirigeants et salariés des sociétés du groupe auquel appartient ADLPartner ;
- (ii) d'animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action ADLPartner par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie élaborée par l'Association française des entreprises d'investissement reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

4. PART MAXIMALE DU CAPITAL, NOMBRE MAXIMAL ET CARACTERISTIQUES DES TITRES SUSCEPTIBLE D'ETRE RACHETE, AINSI QUE PRIX MAXIMUM DE RACHAT

4.1 Part maximale du capital

ADLPartner aura la faculté d'acquérir un nombre maximum d'actions représentant 1,4% du capital de la société au 31 décembre 2007, ce qui correspond à 63.000 actions. Compte tenu des actions détenues par la société au 31 mars 2008, en supposant que ce nombre ne varie pas d'ici l'assemblée générale du 13 juin 2008, ADLPartner aura la faculté de détenir au maximum 291 617 actions, soit environ 6,48 % du capital existant à la date de l'assemblée.

4.2 Caractéristiques des titres concernés

Les titres concernés par le programme de rachat sont les actions ordinaires émises par la société ADLPartner cotée sur Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR 0000062978.

4.3 Prix maximum d'achat

L'acquisition de ses propres actions par ADLPartner, dans la mesure où le rachat a pour objet de permettre à la société d'honorer ses obligations liées à des options d'achat attribuées aux dirigeants et salariés de sociétés du groupe auquel appartient ADLPartner, ne pourra excéder 16 euros par action. L'assemblée n'a fixé aucun prix maximum d'achat concernant les actions devant être acquises au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie élaborée par l'Association française des entreprises d'investissement reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

5. DUREE DU PROGRAMME

Le programme de rachat pourra être mis en œuvre jusqu'à son renouvellement par une prochaine assemblée générale, et dans tous les cas, pendant une période maximale de dix-huit mois à compter de l'approbation de la douzième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008, soit au plus tard le 12 décembre 2009.

6. PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT – TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE*Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres**du 1^{er} mai 2007 au 31 mars 2008*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe ou indirecte au 31 mars 2008	5,08 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 mars 2008	228.617
Valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2008	657.661 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2008 pour un cours de 9,69 €	2.215.299 €

	Flux Bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 mars 2008			
	Achats	Ventes / Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	15.830	92.044	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>dont contrat de liquidité</i>	<i>15.830</i>	<i>15.306</i>				
<i>dont levées d'options</i>		<i>55.638</i>				
<i>dont attributions gratuites</i>		<i>21.100</i>				
Cours moyen de la transaction	12,10 €	4,32 €				
<i>dont contrat de liquidité</i>	<i>12,10 €</i>	<i>14,15 €</i>				
<i>dont levées d'options</i>		* <i>2,36 €</i>				
<i>dont attributions gratuites</i>		* <i>2,36 €</i>				
Montants	191.495 €	397.405 €				
<i>dont contrat de liquidité</i>	<i>191.495 €</i>	<i>216.537 €</i>				
<i>dont levées d'options</i>		* <i>131.136 €</i>				
<i>dont attributions gratuites</i>		* <i>49.732 €</i>				

* prix de revient des actions

Relations Investisseurs & Informations financière

Tel : 0033 (0) 1 41 58 72 03

Mail : relations.investisseurs@adlpartner.fr

ADLPartner est cotée sur Euronext Paris – compartiment C – Isin FR 0000062978